

Formation professionnelle, orientation et emploi

Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.

SITUATION

La Bretagne doit répondre à un triple défi en matière de formation, d'orientation et d'emploi :

- Le premier concerne **l'adaptation et le développement des compétences et des métiers pour répondre aux enjeux de transition écologique et sociale.**
- Le second défi a trait à **la préservation et la création des emplois**, dont la qualité doit être améliorée et à l'orientation pour les jeunes, **dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale**, marquée par une précarité croissante, notamment pour les jeunes sans qualifications professionnelles. En miroir, certains secteurs comme l'artisanat, l'industrie ou le numérique peinent à recruter.
- Le troisième concerne le **rééquilibrage territorial de l'offre en matière de formation professionnelle**, au service d'un développement plus équilibré des territoires

Dans ce contexte, une mobilisation générale et coordonnée pour l'emploi est indispensable, assortie d'une stratégie ambitieuse prenant en considération l'ensemble des secteurs de la formation au plan régional, dans une logique de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences assumée.

En matière de formation, la Région porte une politique de soutien à l'enseignement supérieur (cf. fiche dédiée), est compétente sur les lycées (cf. fiche Lycées) et en matière de formation professionnelle et de formation qualifiante pour les publics éloignés de l'emploi.

La refonte de la carte de formations portées par la région peut ainsi se résumer en 3 idées : re-mobilisation de publics éloignés de l'emploi, formations qualifiantes qui aboutissent à des recrutements opérationnels, possibilité de «sur-mesure» et d'innovation en fonction des besoins d'une entreprise, d'une branche, d'un territoire.

Mais la formation tout au long de la vie, rouage essentiel de l'évolution des modèles de développement économique, est largement pilotée par les acteurs privés. La connexion

emploi-formation n'est pas toujours à la hauteur : la stratégie régionale emploi-formation qui était disponible au grand public début 2021 datait toujours de 2006 !

La formation, clé nécessaire de la transition

Il s'agit d'identifier les compétences nécessaires et d'organiser leur transmission dans le cadre de la formation professionnelle, au service des métiers de demain, au cœur de la transition écologique.

L'insatisfaction professionnelle et la quête de sens doivent trouver des réponses dans la politique régionale de formation. La formation est un outil efficace pour accompagner les reconversions et les transitions professionnelles en faveur des métiers d'avenir, à plus-value sociale et environnementale, ainsi qu'aux métiers relatifs à des productions artisanales et industrielles indispensables. Il nous faut donc favoriser la réorientation allant vers des métiers et des formes d'emploi en cohérence avec cette nécessaire transformation de l'économie, dans tous les domaines.

L'évolution des formations doit également être soutenue en lien avec l'émergence de nouveaux métiers et l'apparition de nouveaux besoins en termes de compétences, notamment en cohérence avec les besoins de la transition écologique de l'économie.

Formation, pénibilité du travail et insertion

Les reconversions professionnelles doivent également s'adresser à des personnes exerçant des métiers pénibles dans un objectif d'épanouissement et de meilleures conditions de travail.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion et plus généralement les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) doivent être soutenus. Pour les jeunes de moins de 25 ans, des liens avec les Missions Locales seront à renforcer.

Au vu de la crise économique et sociale qui s'annonce, la priorité doit aussi être mise sur la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emplois, en particulier les jeunes fortement impactés par la crise sanitaire, notamment dans les secteurs de la transition écologique, de la santé et du soin, du numérique, de l'agriculture ainsi que de l'industrie de productions à relocaliser.

La formation, un levier de rééquilibrage territorial

L'organisation de la formation elle-même est déterminante par rapport à l'enjeu de rééquilibrage territorial. Les populations ont tendance à quitter les territoires ruraux ou les villes moyennes, notamment par manque de formations et de perspectives d'emploi.

Plus on forme près des lieux de vie, plus on permet le maintien de populations dans un tissu social rural ou de petites villes. L'enjeu est donc de renforcer la formation partout en Bretagne.

Le numérique, un vrai enjeu pour la formation professionnelle

Selon l'Agence du numérique, près de 19% de la population française demeurent éloignés du numérique. Un vrai enjeu existe au niveau de la formation professionnelle pour le numérique inclusif et nécessite de prendre en compte le renforcement des compétences numériques, l'accès à un équipement, le soutien à la digitalisation des formations et à l'émergence de tiers-lieux apprenants sur les territoires qui facilitent l'accès aux formations.

Les formations sanitaires et sociales

La crise sanitaire actuelle a mis en exergue le manque récurrent de professionnels de santé. Il faut investir massivement dans les formations sanitaires et sociales pour rattraper ce retard et répondre aux enjeux du soin et de l'accompagnement des plus fragiles. Le secteur de l'aide à domicile doit aussi faire l'objet d'une attention particulière, notamment au regard des enjeux liés au vieillissement de la population bretonne. Pour favoriser l'attractivité de ces métiers et des formations associées, il est important de travailler sur la qualité des emplois et sur la structuration de ce secteur, marqué par la précarité et les horaires décalés.

Les métiers manuels

L'accent devra aussi être mis sur les métiers manuels, pour lesquels les formations en alternance sont très efficaces. Le maintien d'un objectif de 20 000 apprentis, paraît nécessaire, avec une priorité pour les jeunes n'ayant pas profité du système scolaire, et ce malgré des marges de manœuvre régionales réduites au seul investissement minimal des sites de formation.

L'information et l'aide à l'orientation

Les nouvelles générations ont besoin d'être sensibilisées et préparées aux métiers d'avenir en investissant dans ces nouvelles formations (énergies renouvelables, agro-écologie, éco-construction, mer, santé, solidarité, métiers du secteur public, éducation à l'environnement etc.). Il faut également sensibiliser aux autres formes de l'économie comme l'ESS, notamment sur l'innovation, la création/reprise d'entreprise ou d'exploitations.

Des stéréotypes de genre dans l'orientation et la formation professionnelle

D'après le rapport sur les Chiffres clés de l'égalité femmes-hommes en Bretagne, des orientations très stéréotypées sont observées dans l'enseignement supérieur : plus de 60% de filles dans les filières de droit, économie, lettres, sciences humaines et santé, et moins de 40% en sciences, ingénierie et sport. En formation continue, on compte seulement un tiers de femmes, et majoritairement dans les domaines de la santé, du textile, des soins, de la communication, de la gestion et de l'administration. Elles sont très peu présentes dans les domaines techniques (6% dans l'électricité, 11% dans le bâtiment, 33% dans l'agriculture), dans lesquels les hommes prédominent.

La place des femmes dans ces formations et de leurs compétences est un enjeu majeur qui implique d'agir sur l'orientation, l'inclusion des femmes dans les formations, ainsi que les modalités de leur recrutement et de leur intégration dans les entreprises. Il faut également encourager les hommes à se lancer dans les formations principalement suivies par les femmes, dans le cadre d'une approche dégenrée de la formation professionnelle.

Les femmes sont également à l'origine d'un tiers seulement des créations d'entreprises individuelles, particulièrement dans les secteurs de la santé, des services à la personne et du commerce, activités dans lesquelles elles réussissent aussi bien que les hommes.

La formation des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se former, comme les autres. La Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées (PRFPH), portée par le Conseil régional et la délégation régionale de l'Agefiph depuis de nombreuses années, s'est récemment orientée vers l'intégration des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans les formations de droit commun, les pédagogies innovantes, et l'accompagnement des organismes de formation dans leur démarche de professionnalisation pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les outils et les financements de la politique régionale de formation

En matière de politique régionale de la formation, trois outils sont à disposition de Région :

- le Contrat de Plan Régional des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRFOP), un schéma structurant la politique régionale sur ces thématiques pour 5 ans (le dernier est sur la période 2017-2022)
- la carte des formations, la déclinaison en conventions annuelles du CPRFOP pour fixer les cartes régionales des formations professionnelles initiales
- le Pacte Régional d'Investissement pour les Compétences (PRIC), entre l'Etat et la région, qui s'achève en 2022, pour soutenir l'effort de formation de la Région et

orienter les moyens complémentaires alloués vers les publics jeunes et demandeurs d'emploi non qualifiés.

En 2021, le financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage représente 8% du budget du Conseil Régional en recettes (141M€ - crédits de l'Etat). Le financement de l'apprentissage est sorti du champ des compétences des régions depuis le 1er janvier 2020 ; elles conservent des possibilités d'action en soutien aux CFA. Ce financement relève de France Compétences (enveloppe plafonnée de 13,9 M€ pour la Bretagne). Une partie (26M€) du Plan de Relance est affectée au Pacte Régional d'Investissement pour les Compétences (montant initial pour 2021 : 51,25 M€), pour soutenir l'effort de formation de la Région et orienter les moyens complémentaires alloués vers les publics jeunes et demandeurs d'emploi non qualifiés (ce PRIC s'achève en 2022).

PRINCIPALES PROPOSITIONS

1. Organiser des **Etats généraux de l'emploi et de la conversion écologique de l'économie pour faire un état des lieux des compétences nécessaires à la transition** et diagnostiquer les besoins de formations des salariés et des entreprises.
2. **Intégrer la dimension de la transition écologique dans l'ensemble des formations** auxquelles la Région contribue (financement direct ou participation) et **développer l'offre de formation des filières innovantes en faveur des transitions écologiques et sociales** (économie sociale et solidaire, énergies renouvelables, écoconstruction, mer, agriculture, santé, numérique...). Connecter formation et transition des secteurs en crise pour accompagner les personnes licenciées sur le volet formation afin de les aider à retrouver une activité
3. Rééquilibrer l'offre en matière de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire breton, en **priorisant le développement de nouvelles offres de formation sur les villes moyennes**
4. Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des jeunes en matière d'orientation non genrée, et notamment sur les **filières d'avenir en faveur de la transition** (énergies renouvelables, agro-écologie, éco-construction, santé, solidarité, ESS, métiers du secteur public, etc.)

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

Axe prioritaire 1 : Organiser la mobilisation générale des acteurs du territoire en faveur de l'emploi et du développement des compétences, au service d'un nouveau

modèle de développement, faisant du travail une réelle source d'émancipation des Bretons

1. Organiser des **Etats généraux de l'emploi et de la conversion écologique de l'économie pour faire un état des lieux des compétences nécessaires à la transition** et diagnostiquer les besoins de formations des salariés et des entreprises
2. En lien avec la politique de l'emploi et de formation : **mettre en place une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la transition écologique**, à l'échelle régionale et à l'échelle de chaque bassin de vie, au service de l'ambition de transition
3. En déclinaison de la GPEC régionale de transition écologique, **réviser le plan des formations financées par la Région**
4. **Renouveler le pacte breton d'investissement dans les compétences (PRIC)** dans son ambition budgétaire, en l'orientant plus spécifiquement vers la transition écologique
5. **Développer l'offre de formation des filières innovantes en faveur des transitions écologiques et sociales** (économie sociale et solidaire, énergies renouvelables, écoconstruction, mer, agriculture, santé, numérique...). Connecter formation et transition des secteurs en crise pour accompagner les personnes licenciées sur le volet formation afin de les aider à retrouver une activité
6. **Intégrer la dimension de la transition écologique dans l'ensemble des formations** auxquelles la Région contribue (financement direct ou participation)
7. **Mettre en place des plateformes de mobilités professionnelles** avec le Service Public de l'Emploi, notamment en identifiant les compétences transférables dans les secteurs de la transition écologique énergétique : énergie, transports, rénovation des logements, agriculture, économie circulaire
8. **Renforcer l'action régionale en matière d'accompagnement des reconversions professionnelles**
9. **Expérimenter un Revenu de Transition Écologique**, consistant à verser un revenu aux personnes à faible ressource qui souhaitent lancer un projet ou une activité autour de la transition écologique et sociale, en lien avec l'ensemble des structures d'accompagnement vers l'emploi
10. **Promouvoir et soutenir les formations favorisant l'entrepreneuriat féminin** au service du bien commun, pour soutenir le lancement des projets d'entrepreneuriat des femmes, l'accompagnement et la formation des futures entrepreneures. Soutenir les réseaux et les associations qui en font la promotion
11. Développer l'offre de formation en santé, assurer la **gratuité de l'ensemble des formations sanitaires et sociales**, avec un engagement des étudiant.e.s à exercer leur profession en Bretagne pendant une durée minimum à la sortie de

leurs études, pour pallier à la crise de l'attractivité et favoriser les reconversions professionnelles, augmenter les IFAS ou IFSI

12. **Développer les espaces-test agricoles**, en lien avec les organismes de formation agricoles, pour faciliter l'installation d'agriculteurs

Axe prioritaire 2 : Rééquilibrer l'offre de formation sur l'ensemble du territoire

13. Rééquilibrer l'offre en matière de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire breton, en **priorisant le développement de nouvelles offres de formation sur les villes moyennes**

14. **Soutenir l'émergence de tiers-lieux** apprenants sur les territoires

Axe prioritaire 3 : Accompagner les publics éloignés de l'emploi

15. Pérenniser et étendre à toute la Bretagne le dispositif « territoire zéro chômeur longue durée », en **coopération avec les pays et les collectivités locales**, et en complémentarité avec le tissu existant en matière d'insertion par l'activité économique

16. Poursuivre le **financement des actions de formation aux métiers du numérique**, notamment à l'attention des personnes en reconversion sur l'ensemble du territoire

17. Soutenir les structures d'insertion économique, **utiliser le levier de la commande publique** pour favoriser l'insertion

Axe prioritaire 4 : Pour une politique de l'information et de l'aide à l'orientation en faveur de l'égalité et des transitions

18. Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des jeunes en matière d'orientation sur les **filières d'avenir en faveur de la transition** (énergies renouvelables, agro-écologie, éco-construction, santé, solidarité, ESS, métiers du secteur public, etc.)

19. Promouvoir **l'orientation non-genrée lors de la formation initiale**

20. Promouvoir **la mixité dans les formations des secteurs professionnels** occupés principalement par les hommes ou les femmes (numérique, bâtiment, maritime, santé, services d'aide à la personne)

21. **Poursuivre et développer l'offre en matière d'orientation** sur la plateforme régionale Idéo

Axe prioritaire 5 : Pour des emplois de qualité, porteurs de sens

22. **Porter un objectif ambitieux en matière de responsabilité sociale des employeurs** : égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et qualité de vie au travail

23. **Encourager le développement de nouvelles formes d'emploi**, au sein de

- l'Économie Social et Solidaire (ESS) comme au sein des entreprises à missions, et encourager les entreprises de l'économie conventionnelle souhaitant engager une réflexion sur leur objet social, en complément de leur objectif de rentabilité
24. Encourager le développement de **formations à la démocratisation de la vie professionnelle** (statuts ESS etc.)
 25. **Accompagner la mutation des services d'emploi à la personne** (qualification, qualité des emplois et des prestations, dignité des personnes, rémunérations) et **favoriser l'attractivité des métiers** dans les secteurs en besoin de recrutement ou émergents
 26. **Favoriser l'accès de tous les salariés aux formations** tout au long de leur vie, ainsi qu'à la possibilité d'engager des transitions professionnelles accompagnées, dans un objectif d'épanouissement des personnes et des talents
 27. Financer un module de **formation aux savoirs-être et à la communication bienveillante**, introductif à toutes les formations de la Région